



## INSTRUCTION DE COURSE

NORTH SEA CUP  
25/26 Mai 2024  
WIMEREUX  
AO : CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX  
GRADE 4

### **COVID 19 :**

**Toutes les mesures de protections sanitaires seront mises en place en fonction des directives gouvernementales en vigueur définies par le ministère des sports, la FFVoile et la municipalité au moment de l'événement.**

*La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### **1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra

### **2. AVIS AU CONCURRENTS**

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'intérieur du club.
- 2.2 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet. Sauf pour le changement au programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où elle prendra effet.
- 2.3 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le parking du Club Nautique.
- 2.4 Quand le pavillon aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'aperçu (ceci modifie Signaux de course).

### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les windsurfs de la classe espoir U13 U15 U17, U21 et sénior

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Glisse	24€
Raceboard	24€

#### 5. CODE DE CONDUITE

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

#### 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

24/05/2022 de 12h30 à 14h

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
25/05/24	15h00	Glisse
26/05/24	09H00	Glisse

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après [ 15h ].

5.5 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de course va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront :

- affiché sur le tableau officiel à l'intérieur du club

- disponible sur le lien suivant :

#### 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront : voir annexe parcours

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe zone de course

#### 8. MARQUES

8.1 Les marques de parcours seront de couleur bouée blanche pour le rond glisse

8.2 Les marques de départ seront de couleur jaune

8.3 Les marques de remplacement seront de couleur jaune ou orange  
les marques d'arrivée seront de couleur rose

#### 9. LE DEPART

9.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et une bouée jaune

9.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. (DP)

9.3 Un windsurf qui ne prend pas le départ au plus tard 3 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5):

0			

Pour la procédure de départ des glisses :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
5'	Pavillon de classe Numéro du Heat	Un	Signal d'avertissement
4'	Pavillon I, P, Z, U ou Noir	Un	Signal Préparatoire
1'	Pavillon I, P, Z, U ou noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de classe affalé	Signal de départ	

## 9.5

Le pavillon de classe pour les « glisse » est 293

Le pavillon de classe pour les raceboard est R

**10. L'ARRIVÉE**

Le bateau arrivé arborera un pavillon bleu. La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le coté parcours de la marque d'arrivée de couleur rose.

**11. CLASSEMENT**

11.1 1 course devront être validées pour valider la compétition.

11.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)

Le score de chaque windsurf dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant son plus mauvais score quand 4 courses ont été validées

11.3 Le système de classement est le suivant : Système de point à Minima

11.4 Course retirées :

- quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses,

- A partir de 3 courses validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

**12. SYSTEME DE PENALITÉ**

12.1 Pour les windsurfs, la RCV 44 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

12.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.

**13. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

		r

En glisse :

Course	Temps cible	Temps limite après le premier
Course racing	20 minutes	20 minutes

**14. RECLAMATION ET DEMANDE DE RÉPARATION**

14.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est à l'accueil.

14.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier windsurf a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

## 15. RÈGLE DE SÉCURITÉ

15.1 Un émargement (sortie et retour) sera mise en place sur

Le temps limite de l'émargement retour est fixé à 30 minutes après que le dernier de chaque série a terminé la dernière course du jour.

15.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. (DP)

15.3 Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240. Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition.

La combinaison iso thermique jambes longues d'une épaisseur minimum de 1,5mm portée intégralement est obligatoire

En support glisse :

Le port des équipements individuel de flottabilité (EIF poids coureurs : 30kg et moins – 100 NW / plus de 30kg 50NW) est obligatoire

Sous pavillons Y, l'ensemble des coureurs sont tenus de porter un gilet d'aide à la flottaison (50N).

## 16. CONTRÔLE DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Un windsurf et/ou son équipement peut être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

Matériel :

## 17. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

## 18. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : 3 premiers de chaque classe (si plus de 8 concurrents présents)

Race sénior

Glisse : U12 – U15 – U17 – U21

## 19. BATEAU ACCOMPAGNEURS (DP)

Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 20. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : 03.21.83.18.54 Club nautique de Wimereux.

**22. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice ainsi que la Ligue de Voile Hauts de France et les sponsors de ceux-ci à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrement télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**23. ÉVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

**24. EMBLEMEMENT**

Les planches doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent sur le parc coureur situé au « parking marin ».

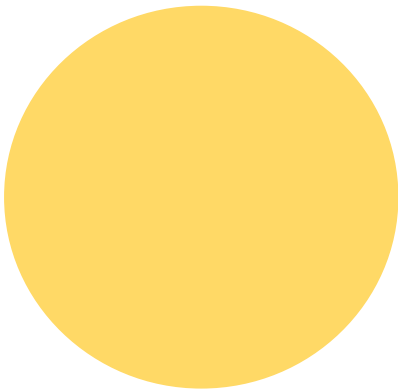
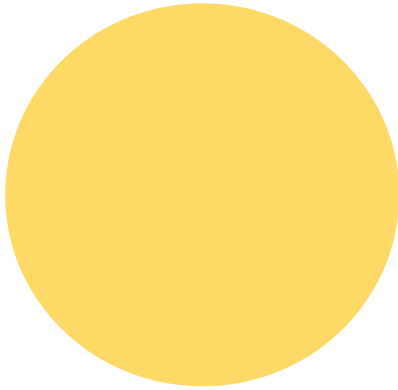
Arbitres désignés :

Président du comité de course :

Président du jury :

Commissaire aux résultats :

**ANNEXE ZONE DE COURSE**



**ANNEXE PARCOURS**

Les parcours avec un départ aux prés, peuvent comprendre qu'un seul et même bateau départ, comme arrivé, l'arrivée étant entre le mât de pavillon bleu et la bouée référente. Ainsi nous pouvons voir :

- Une arrivée sous le bateau comité lors des départ I2 - O2
- Une arrivée au dessus du bateau comité lors des départ LG2 - LR2